

PR. AHMED HENNI [✱]

Informel et sociétés en voie de développement

Il est devenu presque de règle de n'approcher les économies sous-développées que dans une optique dualiste. Ces économies ne seraient pas celles qui se présentent à nous à travers les annuaires statistiques : à côté du secteur représenté comptablement, il existe le secteur de l'ombre et de l'économie noire. Ce secteur "informel", perçu souvent comme une résurgence de pratiques sociales traditionnelles, permettrait la subsistance et la survie de sociétés à économie "formelle" en crise. En effet à ne s'en tenir qu'au secteur comptablement représenté, on n'arriverait pas à expliquer la survie et même le développement de ces sociétés.

En somme, l'existence d'un secteur "informel" permet d'expliquer ce que n'explique pas la comptabilité nationale et les indicateurs internationaux du développement. Le mystère du dynamisme de certaines sociétés est ainsi percé. De plus, l'assimilation, plus ou moins avouée, du secteur "informel" à certaines pratiques traditionnelles, outre qu'elle jette un regard suspect sur ces pratiques devenues "noires", permet de rendre hommage au dynamisme de ces sociétés et d'affirmer que, recelant des ressources cachées, elles ont besoin de "laisser-faire" et non pas d'aide internationale. Le dynamisme par l'"informel" apparaît alors comme la contre-preuve de l'inefficacité d'un certain dirigisme.

Nous allons, dans le cas précis, à partir d'observations sur l'économie algérienne, tenter de situer l'"informel" comme processus pratique, processus quantitatif et processus de connaissance scientifique. Il ne s'agit pas, pour nous, de nous attarder sur les innombrables exemples qu'appelle un traitement exotique, sinon folklorique, de l'informel. Cette notion est, en effet, souvent utilisée pour recenser toute une série d'activité au "noir" : du petit revendeur de cigarettes aux ateliers clandestins. Une telle démarche, outre la facilité de son exercice -il suffit de regarder- ne nous avancerait pas beaucoup analytiquement.

Quand Karl Marx, par exemple, héritant de toute une tradition scientifique, s'attaque à l'étude de l'économie capitaliste du 19ème siècle, il prétend aller au-delà du recensement des réalités apparentes - formelles- du capitalisme. Il ira même jusqu'à dire que l'attachement au formel est précisément la source d'une aliénation multiple qui empêche de voir le fonctionnement réel du capitalisme. Pour Karl Marx, le réel c'est précisément l'informel, ce qui ne se représente pas avec les outils de la comptabilité de son époque. Les prix du marché ne sont que

l'expression phénoménale - formelle - d'une réalité cachée, clandestine, informelle, la valeur.

Il y aura donc deux manières d'aborder l'étude du capitalisme : l'une morale et charitable s'attachant à dresser le catalogue des inégalités et des misères qui se cachent sous l'opulence formelle ; l'autre, "scientifique", ne considérant ce catalogue que comme la manifestation de la vraie réalité que cachent inégalités, misère et opulence : savoir l'exploitation de l'homme par l'homme. L'opulence n'est pas l'unique écran formel. Inégalités et misères, même cachées et clandestines, ont le même statut que l'opulence : elles occultent le réel, un réel qui reste encore à manifester par une science non formelle.

– Marché centralisé et informel :

Laissons, pour le moment, ces questions pour essayer, sur la base de la notion d'informel, telle que circulant aujourd'hui dans la pensée sociale, d'en voir tout d'abord les conditions d'émergence.

Les économies sous-développées se caractérisent, presque toutes, par une forte intervention de l'Etat, seul agent capable d'y centraliser d'importantes ressources et y impulser la naissance d'une grande industrie. Cette action est pensée comme un résultat évident de certains mécanismes : techniques de production, investissement, épargne, etc... De tels mécanismes n'intègrent pas les modes traditionnels de l'activité. La conception même du développement rejette donc les pratiques sociales traditionnelles : elles sont, dès le départ, condamnées à disparaître ou à exister sous forme "informelle".

La plupart des Etats sous-développés s'appuient, en outre, sur des "plans" de développement produits par des mécanismes scientifiques précis de perception de la réalité. Ces plans, plus ou moins impératifs, créent des mécanismes centraux de régulation dans le cadre d'un marché centralisé. Ces plans tracent un objectif synthétisé dans un taux de croissance. Celui-ci est atteint grâce à la maximisation d'un taux d'accumulation (I/Y). On définit donc une masse d'investissements (I) de laquelle découle un certain volume d'emploi. La prévision du revenu national (Y) à atteindre permet, par soustraction, de déterminer simultanément la consommation (C) permise et le taux de salaire qui y correspond. Bref, à la base de tout plan, il est prévu un partage investissement-consommation.

Un tel partage quantitatif devra se réaliser dans le cadre d'une circulation monétarisée. Les acteurs sociaux utilisent alors cette circulation monétarisée pour modifier à leur avantage le partage $I-C$. Par différents mécanismes, les individus cherchent à modifier salaires, prix et revenus de telle sorte que la consommation effective soit différente de celle planifiée. Le résultat de ces actions est que l'investissement effectif (ex post) est différent de celui planifié et prévu ex ante. Les actions des acteurs sociaux font donc que le partage $I-C$, qui s'opère effectivement, ne correspond pas au partage $I-C$ décidé par l'Etat. D'où dérèglements, goulots d'étranglement, pénuries, etc... Si l'arbitrage planifié $I-C$ ne se modifie pas pour se conformer au partage

effectif visé par les acteurs sociaux, il y a alors naissance d'une économie parallèle ou informelle.

Illustrons par un exemple : on produit une marchandise nationale en quantité q . Cette production se traduit par une distribution de revenus monétaires destinés à l'achat de q . Supposons, pour résumer nos observations pratiques, que les gens, au lieu d'acheter q , achètent une autre marchandise ou thésaurisent leur revenu. Il y aura surproduction de q . Doit-on en réduire la production, diminuer le volume de l'emploi, remettre en question la cohérence industrielle planifiée ou bien encourager par une importation coûteuse la consommation d'autre chose que q ? Il est évident que non et, en principe, l'arbitrage planifié ne sera pas modifié. Seulement l'arbitrage monétaire que font les individus est différent de cet arbitrage planifié. Ils importeront alors clandestinement le substitut à q . D'où marché noir, circulation informelle.

Résumons : l'informel naît de l'inadéquation entre les stratégies centrales globales et les stratégies des acteurs sociaux cherchant à maximiser à court terme leurs avantages par une circulation différente des marchandises et de la monnaie.

– Pratiques sociales et informel :

L'une des voies de quantification de l'informel sera donc liée à l'analyse des modes de circulation monétaire. Nous avons appliqué cette méthode à la situation algérienne et publié les résultats approximatifs obtenus [***]. Ces résultats, qui montraient que le revenu informel des ménages pouvait atteindre leur revenu administré, nous permettent de mettre en lumière aussi bien le mouvement historique de la circulation informelle que son importance quantitative.

Sur le plan historique, il apparaît bien que, plus l'impérativité de l'arbitrage planifié L-C est forte, plus la circulation informelle se développe. Quand, par contre, l'arbitrage planifié s'adapte et répond aux besoins exprimés par les acteurs sociaux sur les marchés informels, la circulation informelle diminue. Mais le plus remarquable est l'adaptation du secteur public même. Chargé, en principe, d'être l'agent d'exécution de l'arbitrage planifié, il développe, en réalité, un rôle d'intermédiation entre les exigences centrales et les pressions des acteurs sociaux. Il crée alors lui-même et pratique une circulation informelle liée au degré de tension issu de l'impérativité de l'arbitrage.

Les pratiques qu'il développe sont de plusieurs ordres :

– Réalisation des objectifs planifiés de façon formelle. Si l'indicateur est la consommation des crédits planifiés, on s'arrangera pour que la dépense effective soit égale à l'enveloppe prévue, la concrétisation physique pouvant être différente. Si un objectif physique est retenu, c'est alors la qualité de la réalisation qui sera différente. Des investissements "pirates" sont quelquefois effectués qui ne s'intègrent pas dans la logique planifiée. Une transfiguration de la consommation de matières traduira non pas une production mais un simple montage.

– Organisation du travail selon les pressions sociales locales. On peut observer que le volume de l'emploi retenu n'est pas nécessairement celui qui a été prévu : embauche, par exemple, en surnombre d'une parentèle, etc... Les contraintes et avantages divers octroyés au personnel peuvent différer d'un endroit à un autre selon les pratiques sociales locales : absentéisme diversement sanctionné, marchandages locaux aboutissant à la distribution de primes ou de produits, logement, transport,... Ces pratiques contribuent, en réalité, à modifier les revenus et salaires. L'objectif de consommation planifié ne peut alors être tenu.

– Entretien de relations informelles par les chefs d'entreprise entre eux, avec les banques et avec l'administration. Ces pratiques permettent à l'entreprise de mieux se débrouiller et, sans elles, elle réaliserait difficilement ses objectifs. Mais elles restent parallèles aux circuits administrés d'attribution de crédits, équipements, matières, etc. Le chef d'entreprise qui se contente d'appliquer les règles du Plan à la lettre ne réussira que rarement à réaliser son objectif. Ces pratiques qui créent un véritable réseau de solidarité, avantageant certaines entreprises et défavorisant d'autres, modifient l'arbitrage central au profit des plus débrouillards ;

– Contribution à la création de circuits de distribution informels dans le secteur public : solidarité des cadres dans l'accès aux produits sous-tension, distribution privilégiée dans le cadre de services rendus, etc.

Un employé d'un service public peut, dans certains cas, obtenir en priorité, pour lui-même, un produit sous-tension au prix administré. Il peut également en faire bénéficier une de ses relations. Si le prix administré est de 100 mais qu'on ne peut librement au dehors se procurer ce produit qu'à 300, cet employé a eu un avantage en nature de 200. Son salaire et son pouvoir de consommation en sont modifiés. S'il en fait bénéficier une relation, il se passe la même chose. Ces pratiques sociales transforment donc la grille de répartition des revenus. La hiérarchie des revenus en est modifiée ainsi que la consommation et l'épargne. L'arbitrage planifié ne se concrétise plus.

Finalement, l'impérativité de l'arbitrage central et le mode d'organisation sociale qu'il suppose se trouvent complètement transformés par les pratiques sociales des acteurs. La différence ne réside donc pas entre un formel et un informel mais entre deux modes de représentation de la réalité : l'un s'appuyant sur données comptables a priori, l'autre s'appuyant sur les résultats effectifs des pratiques sociales. Le problème n'est pas de définir un informel par opposition à un formel mais de saisir des pratiques sociales dans leur cohérence totale et d'en pouvoir mesurer les résultats. La science économique, telle que canonisée et formalisée, est-elle en mesure de saisir totalement l'activité ou bien ne saisit-elle que ce qu'elle peut formaliser et tombe ainsi nécessairement dans le dualisme ?

– **Connaissance économiste et dualisme :**

Or, il semble bien que la science économique apparaisse comme **impuissante à représenter totalement l'activité matérielle des individus.**

Cette incapacité se révèle notamment à l'endroit des sociétés dites en développement. Les tentatives pour la surmonter recourent essentiellement au dualisme par exclusion. Après l'usage de notions dédoublées en secteur "moderne" et secteur "traditionnel" est venu l'usage du couple secteur formel et secteur informel. Ce dualisme dénote une certaine incapacité de la science formelle à intégrer les phénomènes qui lui échappent dans sa mise en équations de la réalité. Ces phénomènes sont alors relégués dans les mystères de la tradition ou la clandestinité de l'informel. Ils restent dans une sphère obscure que n'arrive pas à éclairer la science formelle qui n'autorise comme formel que ce qu'elle peut formaliser.

Ce dualisme méthodologique exclut, par principe, toute vision totale d'une réalité économique et sociale totale. Le secteur traditionnelle secteur formel, etc., sont alors exclus des normes qui régissent la connaissance, des normes d'action que dicte cette connaissance et des normes de fonctionnement sociales formelles, c'est-à-dire formalisées par cette connaissance. L'informel est vieux comme la science économique, ou comme la science tout court. Il en devient presque sa mauvaise conscience. Pour nous limiter à la connaissance économique, elle signe son acte de naissance en excluant de son champ du formalisable le travail domestique. L'économie assurant la reproduction de la force de travail n'a été prise en compte ni par les classiques, ni par les marxistes, ni par les néo-classiques, keynésiens ou autres. C'est le premier informel de la science économique, la première économie noire.

La manière dont cette raison économique a traité de certaines pratiques ayant cours dans les lieux mêmes où elle est née ne peut que laisser perplexe devant la soudaine floraison de concepts flous comme "domestique", "traditionnel", "informel", etc. Comme elle a ignoré l'économie de la reproduction, la raison économique a superbement ignoré l'économie de la protection ou de la prédation violente (mafia) ainsi que des économies plus douces comme l'économie de la communication. Or ces phénomènes, s'ils ne la précèdent pas, sont aussi vieux que la raison économique née au 18ème-19ème siècle en Europe.

L'exclusion par dualité de vision et de fonctionnement sert alors de sauvegarde à la conceptualisation et à la gestion. Si la représentation formalisée d'une économie s'avère inadéquate, on en imputera la faute à l'auto-consommation, aux pratiques traditionnelles, informelles, etc. Si des mesures de gestion économique n'arrivent pas à réguler correctement l'activité, on dira que les déviations sont dues à ces "résidus". Dans ces conditions, ce n'est pas le mode de représentation de la réalité qui est en défaut mais cette réalité elle-même. La représentation est toujours sauve et vraie. C'est la réalité qui n'y est pas conforme.

C'est là l'aveu d'une impuissance à mettre en équation le mouvement brownien de l'activité sociale. Parler de moderne et de traditionnel, de formel et d'informel, c'est prétendre qu'une partie de la société ne joue pas le jeu, qu'elle fait bande à part et mérite d'être exclue car elle

s'adonne à des activités non susceptibles de connaissance. Se frappant du sceau du moderne et du formel, la raison économique ne peut alors éclairer que ce qui est à son image. Mais, ce faisant, elle s'avoue ne pas être une science totale de la totalité et crée une division sociale, là où il n'y en a pas, en construisant une vision partielle d'une réalité parcellisée.

Il convient donc de récuser toute démarche par exclusion pour essayer d'embrasser totalement toute l'activité et mettre en lumière sa cohérence et non sa division. Il n'existe pas une partie de la société vivant du secteur formel et une autre vivant du secteur informel, avec droits de douane pour passer de l'un à l'autre. Comme il n'existe pas un comportement moderne et un autre traditionnel. Tout individu peut avoir les deux simultanément. Il n'a pas besoin pour cela de déclarer à chaque fois devant le guichet de la raison qu'il passe de l'un à l'autre ou qu'il a l'un et l'autre. Il n'y a que des sociétés cohérentes qui ont des pratiques sociales diverses. La société, être vivant, ne s'enferme pas ni ne se cloisonne dans les costumes et cases que lui prépare la raison. C'est à la représentation qu'obligation est faite de s'ouvrir aux pratiques sociales et de les saisir dans leur vie et leur totalité.

– Procédures de manifestation de la réalité et informel :

La compréhension de ceci nous apparaîtra plus nettement lorsque nous aurons mis en évidence par quelles procédures la raison économique manifeste la réalité.

Prenons le concept de "production". Qu'est-ce qui sera production "formelle" ? C'est la production, c'est-à-dire un résultat d'une activité, qui répond à une procédure de représentation précise. Parler, aimer, prier, se promener, etc. ne sont pas des productions. Grossièrement, on se représente une production comme ce qui sort d'une usine (ou d'une ferme).

Déjà, donc, la représentation exclut de son champ de vision tout un ensemble de résultats d'activités diverses. En admettant que la seule production soit la quantité qui sort d'une usine, cette production n'est représentable que si :

1. Elle est conforme à un procès de production représentable formellement. Si des produits sortent magiquement d'une usine, ils ne seront pas production puisque leur procès de production est mystérieux, non conforme aux canons de la représentation. Ainbi, des relations "bizarres" de travail ou de rapport à la machine seront des relations informelles, ou traditionnelles, ou archaïques, etc. Tout ce qui est étranger à la pratique d'origine de la représentation est exclu du formel. Toute pratique différente de cette pratique reste étrangère à une telle représentation. N'est informelle que la pratique qui n'est pas légitime dans la représentation légitimante des pratiques légitimées.
2. Elle est mesurable et mesurée. Comment, après avoir reconnu une production, la connaître quantitativement ? En se dotant des instruments et procédures pour la représenter quantitativement et en l'obligeant à se

manifester ; à se déclarer. En monétarisant la production, elle se connaît par un nombre. Ce qui ne se monétarise pas (auto-consommation) est souvent informel. La vente d'une production l'oblige à se manifester. Mais il ne suffit pas que la chose soit vendue pour être connue. Il peut exister de la contrebande, des marchés noirs. La vente et la monétarisation ne suffisent pas à manifester une production, à la rendre représentable. Il convient que cette vente et son volume soient connus de celui qui est chargé de représenter la production. Or comment un tel individu pourra-t-il exercer son métier ? En interrogeant chaque producteur ? En assistant à toutes les transactions ? Bien évidemment, non. Il ne peut représenter cette production que si :

- Il existe des moyens de connaissance qui permettent de discriminer entre ce qui est production de ce qui ne l'est pas ;
- Il existe des moyens de compter ou de monétariser cette production ;
- Il existe une contrainte à déclarer le chiffre de ventes.

Ces conditions ne sont réunies que s'il existe un Etat qui émet de la monnaie et qui oblige les producteurs à déclarer leur chiffre d'affaires. C'est alors seulement qu'une chose aussi banale que la production pourra être représentable et connue ; bref, formalisée.

Est donc informel :

- Ce qui ne répond pas aux canons de la représentation d'une pratique donnée ;
- Ce qui ne se manifeste pas par les procédures sur lesquelles s'appuie cette représentation.

Or, la science économique ne peut assurer la représentation des choses qu'en s'appuyant sur l'Etat. C'est, par définition, une science organique de l'Etat. Elle naît d'ailleurs sous le vocable d'économie politique tandis que le vocable d'Etat vient de statistique. L'informel est alors ce qui échappe à l'organicité étatique.

Les représentations sur lesquelles travaille l'économiste sont nécessairement produites grâce à l'Etat. La macro-économie ne se conçoit pas sans un Etat qui oblige les grandeurs à se manifester ou les manifeste lui-même. La connaissance d'un procès de production, par exemple, dépend des procédures qu'organise l'Etat pour manifester la réalité : code du travail, déclaration des machines et des hommes, déclaration des qualifications, durée du travail, revenus, etc. Taxes, recensements, sécurité sociale, inspection du travail et de l'hygiène, etc. sont là pour donner à l'économiste les matériaux de construction de ses représentations. Marx n'a jamais été ouvrier. Il n'aurait pas pu décrire la situation des ouvriers et conditions de travail en Angleterre sans la multitude de rapports produits par les fonctionnaires de l'Etat anglais. L'économie politique n'existe pas sans Etat.

Quand de tels rapports n'existent pas, quand modes de taxation et de perception, modes de déclaration, assurance, etc., n'existent pas ou

sont différents, la connaissance des conditions de travail, des équipements, des productions, etc., n'existe pas non plus. Au mieux, le travail devient domestique, noir ; au pire, il devient mystère non canonique et relève de la tradition ou de l'archaïsme. Lorsque l'Etat fonctionne différemment ou est d'un type ou d'une nature étrangère à l'Etat qui a présidé à la formulation des procédures de manifestation des représentations canoniques, alors les grandeurs peuvent également se manifester autrement ou ne pas se manifester. Elles sont "déformées" par l'existence d'un "informel".

– Raison économique européenne et informel :

Comment donc des représentations formulées à partir de pratiques spécifiques (européennes) et de procédures de manifestation de la réalité liées à un type précis d'organisation étatique (européen) peuvent-elles représenter des pratiques différentes qui ne se manifestent pas par les mêmes procédures ? Comment des représentations adéquates à la pratique et aux Etats des pays capitalistes européens peuvent-elles représenter des pratiques de sociétés et de pays qui ne sont ni capitalistes ni organisés selon le même type d'Etat ? Bref, l'économie politique, comme discipline organique des Etats en Europe capitaliste, peut-elle saisir autrement que sous les vocables de primitif, archaïque, traditionnel, informel, etc. les pratiques et les activités des sociétés dites sous-développées ?

Très souvent, les pratiques qualifiées d'informelles sont les vraies pratiques sociales. Elles ne se présentent comme informelles, comme écart, comme biais, que par rapport à un mode de manifestation de la réalité et un mode de représentation qui leur sont étrangers. L'informel n'est alors que l'échec d'une raison se voulant totalisante sans pouvoir l'être. L'informel serait ce que n'autorise pas cette raison. La question qui se pose pour les sociétés en développement est de savoir si l'informel, défini par rapport à la représentation d'ensemble des économies capitalistes disposant d'un type précis d'Etat forçant un catalogue précis de manifestations, peut être saisi comme tel sur cette base, ou bien ne pourra être défini comme tel qu'après la construction d'une représentation propre à traduire une activité sociale dont les procédures de manifestation sont différentes ?

Or, à l'heure actuelle, les pays en voie de développement ne disposent que des représentations et procédures propres à saisir le secteur moderne et le secteur formel, celui construit à l'image des économies européennes. Ces pays n'ont pas à leur disposition des représentations propres capables de rendre compte de l'ensemble de leurs activités, dans une cohérence englobant moderne et traditionnel, formel et informel, cohérence à l'image de leurs pratiques sociales. Celles-ci ne sont pas divisées en deux sphères distinctes mais s'exercent dans une seule sphère sociale.

Il ne peut y avoir, pour le moment, identité entre les deux types de pays, ni des moyens et procédures de manifestation de l'activité des hommes ni de la procédure de rationalisation de ces manifestations dans un cadre d'ensemble. Les éléments empiriques relevés dans nos sociétés

plaident pour la construction d'une représentation d'ensemble qui leur soit propre et adéquate à leurs procédures de manifestation de la réalité. Nous ne pourrions y parler d'informel que lorsque nous aurons construit une telle représentation. Ce qui lui échappera sera déclaré... informel.

En utilisant les représentations produites pour traduire les pratiques sociales européennes, nous sommes amenés à courir le risque, parfois, de saisir l'informel là où il ne se trouve pas, à considérer nos pratiques sociales vraies, mais non saisissables par la raison européenne, comme des pratiques informelles, traditionnelles et considérer les pratiques limitant celles représentables par cette même raison comme les seules formelles. Très souvent, ce qui est informel et souterrain chez nous, ce sont les types, normes et procédures d'activités européennes s'introduisant chez nous. Ce sont souvent elles qui travaillent souterrainement la société pour s'y implanter et s'y généraliser. Mais elles ne sont pas dites informelles parce qu'elles correspondent à la représentation européenne que nous utilisons, et dont, souvent, l'Etat assure la manifestation.

Il convient, donc, pour mieux saisir l'informel, de distinguer l'activité sociale de la procédure de sa manifestation. Nous comprendrions alors pourquoi, dans l'esprit de beaucoup de nos concitoyens, l'informel n'est rien d'autre que le ... moderne.

(1988)

Notes

[*] Directeur de Recherches CREAD

[**] Ahmed HENNI, billets de banque et économie noire, in monnaie, crédit et financement en Algérie, CREAD, Alger, 1987.